

*Chiffre par
pour le
membre
Directeur*

ANALYSES CONSEILS INFORMATIONS - A.C.I.

Société Anonyme au capital de 500 000 Francs

Siège social : 8 rue Bayen - 75017 PARIS

R.C.S. PARIS B 318 918 851

2084186

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE LA DELIBERATION D'ADMINISTRATION
REUNI LE 26 NOVEMBRE 1993

L'AN MIL NEUF CENT QUATRE VINGT TREIZE,
LE VENDREDI VINGT SIX NOVEMBRE A DIX HUIT HEURES,
AU SIEGE SOCIAL,

Les Administrateurs se sont réunis en Conseil d'Administration sur
convocation de la Présidente.

COMPOSITION DU CONSEIL :

- Madame Marylène DELBOURG-DELPHEIS,
Présidente du Conseil d'Administration,
est représentée par Monsieur André LEPETIT,
 - Monsieur Laurent RIBARDIERE,
Vice-Président et Administrateur,
Est présent,
 - Monsieur François FRAIN,
Directeur Général et Administrateur,
Est présent,
 - Monsieur André LEPETIT,
Administrateur,
Est présent,
- 67490*

Composant ensemble le Conseil d'Administration.

Les représentants du Comité d'Entreprise, convoqués :

- Monsieur Pierre LEBLANC,
Est présent,
- Monsieur Jacques BAES,
Est présent,

LR

Chacun des Membres présents a émargé le Registre de Présence en entrant en séance.

Assiste également à la réunion, Monsieur Christophe STERLING, Avocat à la Cour.

En l'absence de la Présidente, Madame Marylène DELBOURG-DELPHIS, Monsieur Laurent RIBARDIERE, Vice-Président et spécialement désigné à cet effet par les Administrateurs présents, préside la séance.

Le Président de séance constate que la moitié au moins des Administrateurs sont présents et qu'en conséquence, le Conseil peut valablement délibérer et prendre ses décisions.

Le Président de séance rappelle que le Conseil réuni aujourd'hui est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant, à savoir :

- lecture et approbation du procès-verbal de la précédente réunion du Conseil d'Administration ;
- démission du Président du Conseil d'Administration ;
- nomination d'un nouveau Président du Conseil d'Administration ;
- questions diverses.

DEUXIEME DECISION

Le Conseil d'Administration prend acte de la démission de Madame Marylène DELBOURG-DELPHIS de ses fonctions de Présidente du Conseil d'Administration, cette dernière demeurant par ailleurs Administrateur.

Il nomme ^{en} remplacement, pour la durée de son mandat d'Administrateur, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1995 :

Monsieur Laurent RIBARDIERE

Français, né le 11 mars 1964 à COURBEVOIE (92400)
demeurant 186 avenue Victor Hugo - 75016 PARIS.

Monsieur Laurent RIBARDIERE actuellement Vice-Président et Administrateur de la Société, accepte les fonctions de Président du Conseil d'Administration et indique que le nombre de ses mandats de Président du Conseil d'Administration ou de Membre du Directoire ou de Directeur Général Unique n'est pas, compte-tenu de celui qui lui est confié ce jour, supérieur au maximum légal.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Madame Marylène DELBOURG-DELPHIS représentée par Monsieur Andre LEPETIT, s'abstenant.

LR

QUATRIEME DECISION

Le Conseil, sur proposition de Monsieur Laurent RIBARDIERE, Président du Conseil d'Administration, décide de reconduire le mandat du Directeur Général de Monsieur François FRAIN, pour la durée restant à courir de son mandat d'Administrateur, soit jusqu'à l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 1995, ce dernier ayant les mêmes pouvoirs que ceux du Président.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Madame Marylène DELBOURG-DELPHIS représentée par Monsieur André LEPETIT, s'abstenant.

HUITIEME DECISION

Le Conseil donne tous pouvoirs au porteur de ce présent procès-verbal ou de sa copie certifiée conforme à l'effet d'effectuer toutes les formalités légalement requises.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal lequel, après lecture, a été signé par les Administrateurs présents et par Monsieur Laurent RIBARDIERE pour acceptation de ses fonctions de Président du Conseil d'Administration.

Certifié conforme,

Ribardiere